

26/ 7*) EMPRUNT de 15.400.000 de Frs CFA auprès de la C.C.C.E.
pour couvrir la participation communale dans la construction des groupes
scolaire de CHAUDRON (S.I.D.R.) - 2ème tranche

M. Camille BOURNIE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Je vous rappelle que la construction du Premier Groupe Scolaire de CHAUDRON (S.I.D.R.) a été prévue en deux tranches.

- La 1ère Tranche dont la construction va être entreprise comprend:
 - 16 classes primaires, 2 logements de type F4
 - 3 classes maternelles
 - les salles correspondantes
 - les abords
- et la seconde partie des réfectoires, etc..

FINANCEMENT

- La dépense totale est de	137.800.000 Frs
- La Commune a obtenu des subventions de l'Éducation Nationale	
- pour la 1ère tranche	49.000.000.-
- Pour la 2ème tranche	50.400.000.-
	<hr/>
- et une subvention qui sera attribuée par le FASS de	14.000.000 "
	<hr/>
- Reste à financer	15.400.000 "
	<hr/> <hr/>

représentant la participation communale à ces travaux de construction.

Je demande donc au Conseil Municipal de bien vouloir m'autoriser à solliciter un emprunt de 15.400.000 Frs CFA auprès de la Caisse Centrale de Coopération Économique pour couvrir cette participation communale.

Je mets la question aux voix.

Adopté à l'unanimité.